



Pauline Bebe, première femme rabbin en France qui assume autant son rôle de femme que son rôle de rabbin.

La prière publique

Ceux qui montent à la Tora

Selon les sources rabbiniques anciennes, toute personne peut être appelée à monter à la Tora à l'occasion du Chabat.

Originellement les femmes comptaient donc dans le nombre des sept appelés. Par la suite les rabbins interdirent cette montée, à cause de l'honneur dû à la communauté, expression qui appelle une explication.

שולחן ערוך אורח חיים סימן רפב סעיף ג

הכל עולים למנין שבעה, אפילו אשה וקטן שיודע למי מברכין, אבל אמרו חכמים: אשה לא תקרא בצבור מפני כבוד הצבור.

Choul'han Arou'h Ora'h 'Haïm chapitre 282, alinéa 3

Toute personne peut faire partie des sept personnes [appelées à monter à la Tora à l'occasion du Chabat], même une femme et un enfant qui a conscience à qui il adresse sa bénédiction [Dieu]. Mais les sages ont dit : "une femme ne lira pas en public à cause de l'honneur dû à la communauté".

Note

Que signifie "à cause de l'honneur dû à la communauté" ? Car il pouvait se trouver dans la synagogue des hommes qui ne savaient pas lire dans la Tora, et ils auraient eu honte devant des femmes plus érudites. C'est donc à cause de l'ignorance des hommes que ce décret contre la femme a été pris.